

Calendrier des affichages de postes 2022-2023 Toutes les installations / syndicats / catégories

Affichage	Période d'affichage de postes ¹	Date de transfert <u>suggérée</u> ²
1	Jeudi 15 septembre au vendredi 30 septembre 2022	4 décembre 2022 ou 1er janvier 2023
2	Jeudi 1er décembre au vendredi 16 décembre 2022	29 janvier ou 26 février 2023
3	Jeudi 23 février au vendredi 10 mars 2023	23 avril ou 21 mai 2023
4	Jeudi 11 mai au vendredi 26 mai 2023	10 septembre 2023
1	Jeudi 14 septembre au vendredi 29 septembre 2023	3 décembre ou 31 décembre 2023
2	Jeudi 30 novembre au vendredi 15 décembre 2023	28 janvier ou 25 février 2024

¹ La période d'affichage débute et se termine à 16h00.

² La date de transfert suggérée est déterminée en fonction de la date de nomination et du délai de production des horaires. Lorsque la convention collective locale applicable prévoit un délai de transfert maximal, ce dernier a préséance sur la date de transfert proposée (sauf dans des cas exceptionnels).